DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf.: CV/D17

Séance du 26 février 2009 - Convocation du 19 février 2009

Compte rendu affiché le 6 mars 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER **Présents** : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT,

M. OLLIVIER, MME GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, MME SORRELDUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. AUROY, MME GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, MME MARMONIER, M. GOJON, MME CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, MIIE COIN, MIIE FERNANDES, MIIE ROGER, MME BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, MME ORIOL, MME CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme GLATARD, Mme RIVE-OLLIVIER par M.BOUREZG,

Mme BROSSARD par Mme MARMONIER, M. MACHURAT par Mme ORIOL,

M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet: Bilan politique foncière 2008

Le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation, dans son article L 2240-1, de dresser par délibération, chaque année, le bilan des acquisitions ou décisions foncières pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Cette information doit, par ailleurs, être annexée au compte administratif de la commune.

Cette obligation légale permet à l'assemblée d'apprécier la politique immobilière menée par la collectivité et d'obtenir, année après année, un bilan de l'évolution de son patrimoine.

Pour l'année 2008, le bilan est le suivant :

Acquisitions: néant

Ventes: néant

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- PREND ACTE du bilan de la politique foncière de la commune pour l'année 2008 comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville, le 26 février 2009 Le Maire, Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/03/2009
- Publication ou affichage le 03/03/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 mars 2009 Jean-Claude OLLIVIER, Maire.